

## POLLUTION DE LA MENOGE

### - SUITE -

Les résultats des analyses de la chair des poissons prélevés dans la Menoge le 20 décembre 2010 nous ont été communiqués le 18 avril dernier par le laboratoire LAREBRON, chargé de réaliser les analyses.

Deux lots de 10 poissons avaient été prélevés (Cf carte) :

- Un au lieu dit « Chez Calendrier », au sein du linéaire le plus fortement touché par la pollution et à un endroit où il était possible de trouver des poissons ayant survécu à la pollution.
- Un autre en amont du pont de Bonne et de la confluence avec le Foron de Fillinges, afin de quantifier une éventuelle contamination en aval du seuil du pont de Fillinges.

Les prélèvements avaient été réalisés en présence de L'ONEMA, afin d'attester de la provenance des poissons.

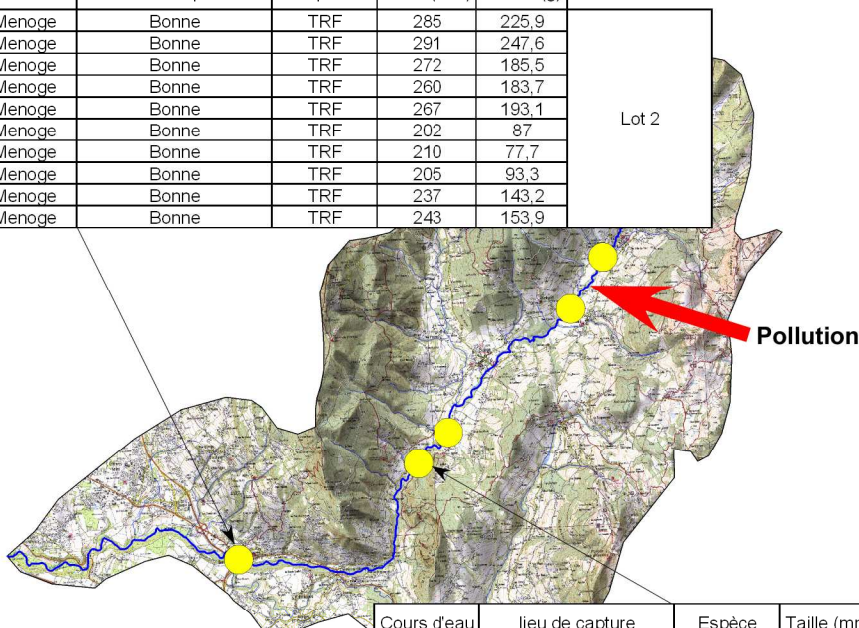
Les résultats des analyses sont négatifs pour les deux lots de poissons, c'est-à-dire que pour les trois molécules recherchées (Cyperméthrine, Propiconazole et Tébuconazole) les concentrations sont inférieures aux seuils de détection (= la concentration en dessous de laquelle les molécules ne peuvent pas être détectées par l'analyse), qui sont respectivement de 0,05, 0,02 et 0,05 mg/Kg de chair pour les 3 molécules citées plus haut.

Plus concrètement, cela signifie que le risque sanitaire lié à la consommation du poisson est nul sur la Menoge, puisque dans le pire des cas (présence d'une molécule à la limite du seuil de détection), il faudrait qu'un pêcheur de 60Kg consomme entre 36 et 120 Kg de poisson par jour suivant la molécule pour dépasser les Doses Journalières Admissibles établies par l'OMS .

Ces résultats sont présentés dans le tableau en page 2.

	Cours d'eau	lieu de capture	Espèce	Taille (mm)	masse (g)
MEN p 11	Menoge	Bonne	TRF	285	225,9
MEN p 12	Menoge	Bonne	TRF	291	247,6
MEN p 13	Menoge	Bonne	TRF	272	185,5
MEN p 14	Menoge	Bonne	TRF	260	183,7
MEN p 15	Menoge	Bonne	TRF	267	193,1
MEN p 16	Menoge	Bonne	TRF	202	87
MEN p 17	Menoge	Bonne	TRF	210	77,7
MEN p 18	Menoge	Bonne	TRF	205	93,3
MEN p 19	Menoge	Bonne	TRF	237	143,2
MEN p 20	Menoge	Bonne	TRF	243	153,9

Lot 2



	Cours d'eau	lieu de capture	Espèce	Taille (mm)	masse (g)
MEN p 01	Menoge	Calendrier	TRF	250	158
MEN p 02	Menoge	Calendrier	TRF	230	122
MEN p 03	Menoge	Calendrier	TRF	250	177
MEN p 04	Menoge	Calendrier	TRF	245	121,3
MEN p 05	Menoge	Calendrier	TRF	234	122,6
MEN p 06	Menoge	Calendrier	TRF	245	143,7
MEN p 07	Menoge	Calendrier	TRF	230	126,2
MEN p 08	Menoge	Calendrier	TRF	210	81,7
MEN p 09	Menoge	Calendrier	TRF	242	125,8
MEN p 10	Menoge	Calendrier	TRF	230	110,1

Lot 1

		Résultat (mg/KG)	Seuil de détection (mg/Kg)	DJA OMS (mg/Kg de poids corporel/jour)	Quantité de poisson consommée par jour par une personne de 60 Kg pour atteindre la DJA (Kg) dans le pire des cas
Chez Calendrier	Cyperméthrine	< 0,05	0,05	0,05	60
	Propiconazole	< 0,02	0,02	0,04	120
	Tébuconazole	< 0,05	0,05	0,03	36
Amont pont de Bonne	Cyperméthrine	< 0,05	0,05	0,05	60
	Propiconazole	< 0,02	0,02	0,04	120
	Tébuconazole	< 0,05	0,05	0,03	36

*Résultats des analyses et simulation de la quantité de poisson à consommer par jour pour un pêcheur de 60Kg pour atteindre la Dose Journalière Admissible dans le cas où les concentrations seraient égales au seuil de détection.*

Si ces résultats n'enlèvent rien à la gravité de cette pollution et à son impact sur la faune aquatique de la Menoge, ils permettent toutefois d'envisager une reconquête du milieu facilitée par l'apparente absence de contamination durable.

Les prélèvements de macrobenthos qui seront réalisés en mai, tout comme les résultats des pêches électriques à venir dans l'été permettront de se faire un idée précise de la réaction de la faune à cette pollution, et de sa capacité à recoloniser le milieu. Nous vous tiendrons informés de ces résultats dès qu'ils seront disponibles.

## Analyses des poissons de la Fillière - Carrière des Lappiaz à Aviernois -

Dans le cadre du suivi de l'impact du dépôt de 37000 tonnes de mâchefer sur le site de la carrière des Lappiaz à Aviernois, la Fédération de Haute-Savoie pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique avait demandé que des analyses sanitaires soient réalisées sur les poissons de la Fillière en aval du site. Le SILA, commanditaire de ce suivi, avait chargé un bureau d'étude de prélever des poissons dans le secteur du Pont du Vuaz, à Thorens-les-Glières, en février dernier afin de réaliser ces analyses.

Les résultats ont été présentés par le SILA le 18 avril 2011 à la préfecture, dans le cadre de la CLIS du site des Lappiaz. Les poissons analysés (10 individus âgés de 1 à 4 ans, de tailles comprises entre 18 et 44 cm) ne présentent aucune contamination significative aux métaux et aux PCB. Il semble donc qu'il n'y ait pas de risque sanitaire à la consommation du poisson sur la Fillière. Les résultats détaillés seront communiqués par le SILA.



*Truite de la Fillière (crédits photo O. Bouvier)*